

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2024

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 26

Présents : 23

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation

04/07/2024

Date d'affichage

04/07/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

**Etaient présents :**

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

**Procuration(s) :**

Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

**Etai(ent) absent(s) :****Etai(ent) excusé(s) :**

Mme DUBIN Nathalie, Mme LUMET Anne-Claude, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. LANOUE Nicolas

Numéro interne de l'acte : D07\_07\_2024

Objet : BÂTIMENTS

**APPROBATION DE L'AVENANT DE FORFAITISATION DE LA REMUNERATION DE L'EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE ET DE MISE EN CONFORMITE DE L'AUBERGE DU MONT MERCURE**

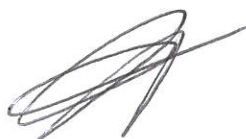
Monsieur le Maire rappelle que la commune de Sèvremont a confié au cabinet Durand-Thibault une mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation énergétique et de mise en conformité de l'Auberge du Mont Mercure.

Au vu du coût de l'avant-projet définitif (502 930 € HT), il propose d'approuver l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'oeuvre s'élevant à 52 053,26 € HT et de l'autoriser à le signer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cette proposition

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Nicolas LANOUE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

